

RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGIONS DU SAHEL ET CENTRE NORD NOVEMBRE 2019

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET COEXISTENCE PACIFIQUE
- III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
- IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS
- V. DEFIS GLOBAUX
- VI. RECOMMANDATIONS





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

DE PDI MONITORES EN NOVEMBRE
INCLUANT LES MOUVEMENTS
SECONDAIRES

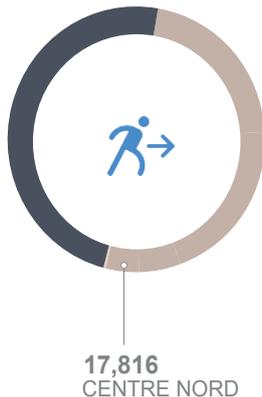


■ **Le contexte opérationnel et sécuritaire** reste toujours très volatile et délétère dans les zones d'intervention du projet. Il est marqué par d'importants incidents sécuritaires ayant occasionné des violations des droits humains et la destruction de certaines infrastructures de base. Des trois provinces de la région du Centre - Nord, Sanmatenga est celle qui a enregistré le plus nombre d'incidents sécuritaires soit 24 sur les 33 incidents répertoriés dans le Centre Nord, suivi de Bam avec 09 incidents sécuritaires. La province du Namentenga quant à elle reste exempte d'incidents sécuritaires. Il convient de noter aussi que l'arrêté instaurant une restriction de circulation des motocyclettes dont la cylindrée est supérieure ou égale à 125 cm³ et des tricycles du 15 octobre au 15 novembre 2019 de 18h à 6 heures du matin a été prorogé jusqu'au 31/12/2019.

Par ailleurs, nonobstant le fait que la région continue d'enregistrer un nombre important de déplacés, le COPROSUR a suspendu l'enregistrement des PDIs. Cette suspension viserait à prendre des dispositions nécessaires pour éviter que certains ménages hôtes ne se fassent enregistrer comme PDI et également éviter de multiples enregistrements. Cette suspension impacte l'assistance aux PDI nouvellement arrivés et les vulnérabilise davantage.

DE PDI MONITORES PAR REGION

15,382
SAHEL



■ **Dans la région du Sahel**, Dans la région du Sahel, en dépit du renforcement de la présence militaire et l'extension du couvre-feu sur toute l'étendue de la région, d'importants incidents sécuritaires ont été enregistrés avec des conséquences néfastes sur les populations civiles. Les intimidations des populations civiles, les enlèvements, les assassinats ciblés, les vols de bétails, les affrontements entre Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les attaques aux IED, ont contribué à entretenir la peur au sein des populations. L'un des événements marquant de ce mois de novembre est l'assassinat du député Maire de la ville de Djibo et ses trois compagnons le 03 novembre 2019 par des individus armés non identifiés sur la route nationale 22 (Axe Djibo-Kongoussi), près du village de Gaskindé dans la province du Soum. Aussi, les attaques armées contre les positions des Forces de Défense et de Sécurité à Baraboulé, ont eu pour conséquence d'importants mouvements de population dans la province du Soum et de l'Oudalan.

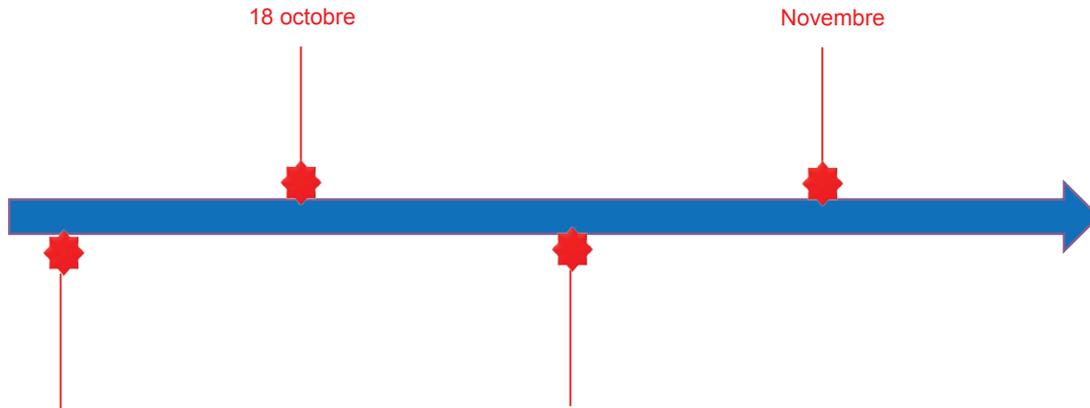
II- MOUVEMENTS DE POPULATIONS

L'afflux de la population s'est poursuivi avec comme conséquences des nombreux incidents sécuritaires enregistrés dans les zones monitorées. Nous avons noté d'importants mouvements primaires et secondaires de populations vers des zones considérées comme sécurisées et/ou l'assistance humanitaire est accessible.

Principales raisons ayant occasionné les mouvements en novembre

Départ du détachement militaire de Dablo vers Kelbo

Ultimatum de 03 jours donné par les Individus Armés non Identifiés pour quitter le village de Salmossi.

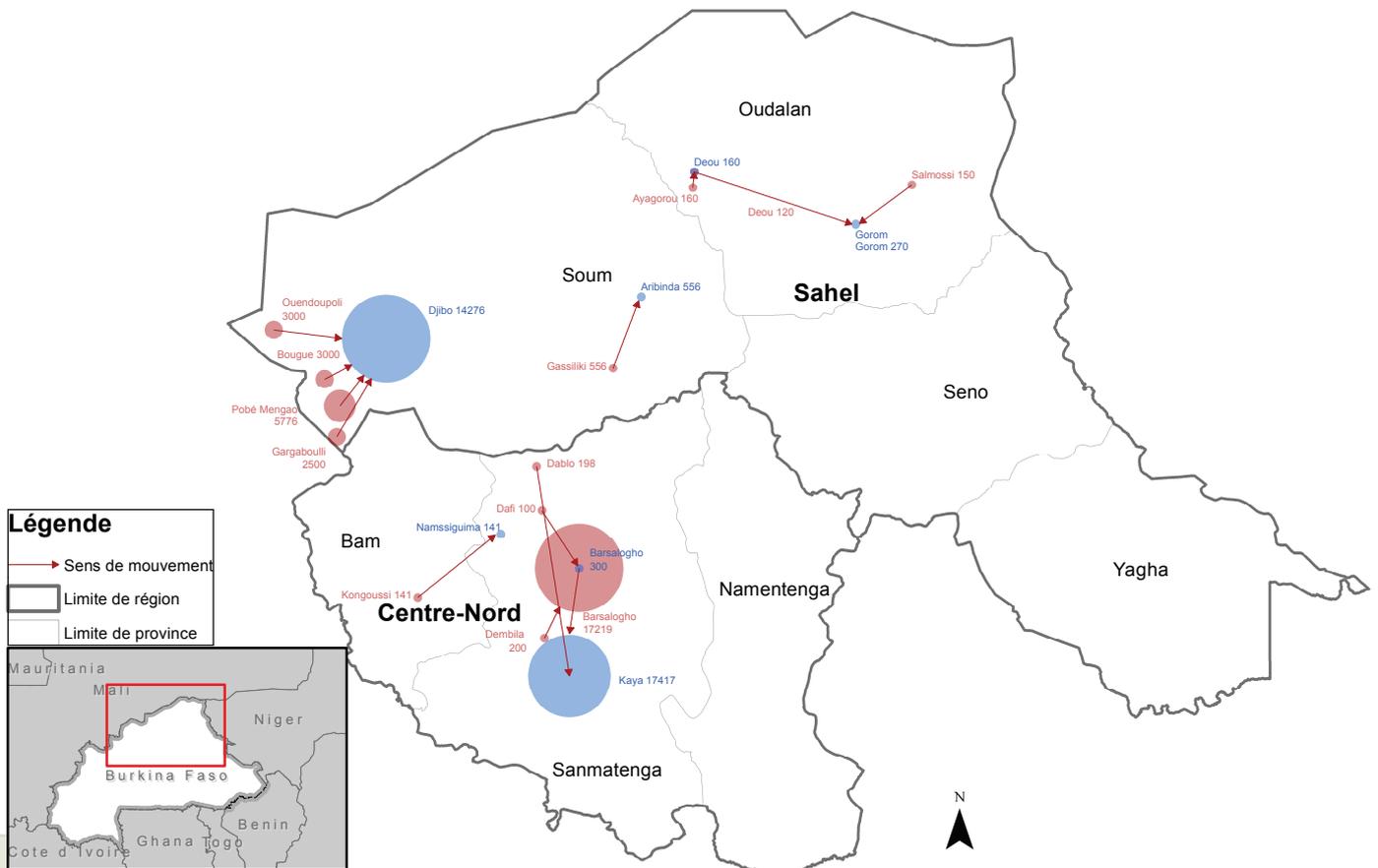


17 octobre

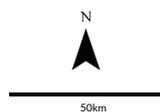
Attaques par des Individus armés Non Identifiés contre Barsalgho

22 octobre

Attaques par des Individus armés Non Identifiés contre Barsalgho



Légende
 → Sens de mouvement
 [] Limite de région
 [] Limite de province



Au chapitre des mouvements secondaires, ci dessous les dates ainsi que les lieux de départs et d'arrivées

- 17/10/2019, 60 personnes environ dont 40 femmes et 20 enfants originaires de Dablo/province du Sanmatenga et ayant antérieurement séjournés à Barsalogo se sont dirigés vers Kaya suite aux attaques perpétrées par des individus armés non identifiés contre Barsalogo/province du Sanmatenga les 17 et 22 octobre 2019 ;
- 21/10/19 ; 01 homme, 04 femmes, 03 filles et 04 garçons originaires du village de Gasdonga/Zimtenga/Bam et ayant séjournés à Kongoussi/province du Bam se sont dirigées vers Namissiguima car à Kongoussi il leur manquait des terres cultivables et parce que certains d'entre sont originaires de Namssigma
- 18/10/2019 ; 109 personnes environ dont 07 hommes, 17 femmes et 85 enfants originaires de Dablo/province du Sanmatenga et ayant antérieurement séjourné à Barsalogo se sont dirigées vers Kaya suite aux attaques perpétrées par des individus armés non identifiés contre Barsalogo/province du Sanmatenga les 17 et 22 octobre 2019 ;
- 05/11/19 ; 40 personnes environs dont 15 femmes, 30 enfants et 5 hommes, originaires de Dablo/province du Sanmatenga et ayant antérieurement séjourné à Barsalogo se sont dirigées vers Kaya suite aux attaques perpétrées par des individus armés non identifiées contre Barsalogo/province du Sanmatenga les 17 et 22 octobre 2019 ;
- 05/11/19 16 personnes environs dont 03 femmes, 12 enfants et 01 hommes originaires de Dablo/province du Sanmatenga et ayant antérieurement séjourné à Barsalogo se sont dirigées vers Kaya suite aux attaques perpétrées par des individus armés non identifiés contre Barsalogo/province du Sanmatenga les 17 et 22 octobre 2019 ;
- 28/10/19 ; 14 hommes, 12 femmes, 16 filles et 30 garçons originaires du village de Gasdonga/Zimtenga/Bam et ayant séjourné à Kongoussi/province du Bam se sont dirigées vers Namissiguima car à Kongoussi il leur manquait des terres cultivables et parce que certains d'entre sont originaires de Namssigma ;
- 29/10/19 ; 01 homme, 02 femmes, 03 filles, 03 garçons originaires du village de Gasdonga/Zimtenga/Bam et ayant séjourné à Kongoussi/province du Bam se sont dirigées vers Namissiguima car à Kongoussi il leur manquait des terres cultivables et parce que certains d'entre sont originaires de Namssigma ;

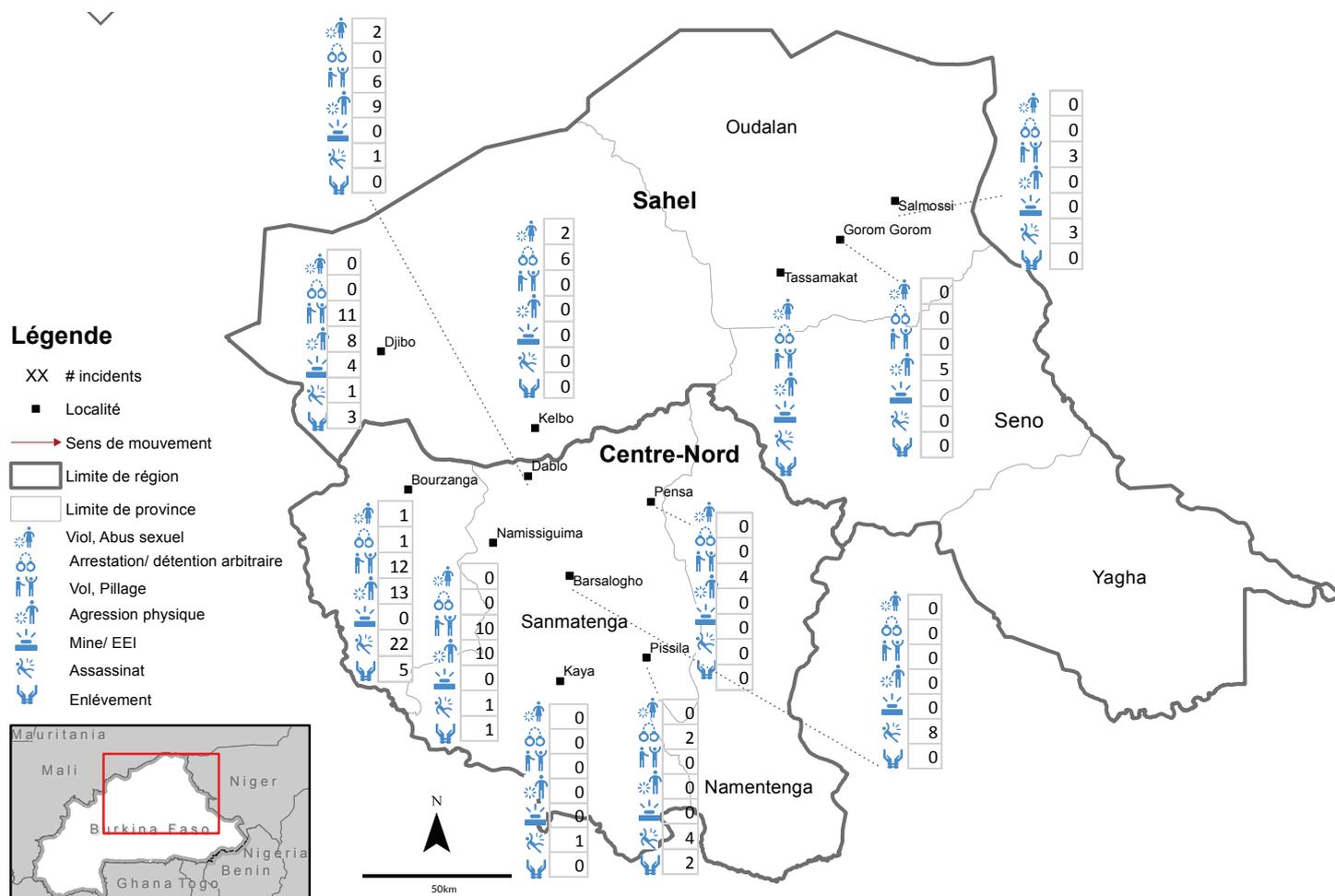
Dans la région du Sahel, on note aussi un mouvement secondaire de 26 ménages soit 120 personnes déplacées internes de Déou (Oudalan), initialement venues de Boulkesi (Arbinda) dans la province du Soum, se sont déplacés en direction de Gorom-Gorom en quête d'assistance.

III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Résumé général des violations,

La situation en matière des droits humains est alarmante. On dénombre au sein de populations civiles des cas d'assassinat, torture, enlèvement, VBG, pillages et extorsions des biens, mais également des attaques aux IED faisant des pertes en vies humaines.

Le tableau ci-dessous donne un résumé des principaux incidents de protection identifiés et documentés dans les régions du Centre – Nord et du Sahel.



Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Centre Nord

Contrairement au mois d'octobre où un nombre important d'incidents ont été identifiés (179 incidents), l'équipe de monitoring a identifié et documenté 125 incidents de protection en novembre. Cette baisse ne traduit pas une réduction des actes de violences perpétrés contre la population civile. Elle s'explique par l'inaccessibilité aux zones abritant les PDIs telles que les villages des Communes de Dablo et Namissigma pour des raisons d'insécurité et le déplacement pour les mêmes causes des volontaires communautaires en charge du monitoring recrutés pour ces localités.

Toutefois, il convient de souligner que bien des cas d'assassinats, VBG, violences physiques, tortures et enlèvements restent non dénoncés et documentés. Notons que les individus armés non identifiés seraient, selon les personnes interrogées, les principaux auteurs de ces incidents. Les FDS et groupes armés reprocheraient aux populations d'être complices de l'une ou de l'autre partie. Ces multiples incidents ne font qu'accentuer le sentiment d'insécurité au sein des populations et provoquer des mouvements préventifs de ces populations vers des horizons qui leur paraissent plus sécurisés et/ou l'assistance est accessible. Par ailleurs, il faut noter que certaines personnes nouvellement déplacées accusent les autorités de les priver d'assistance en suspendant les pré-enregistrements manuels en attendant le passage des équipes enregistrements mais sans aucune assistance.

Au Centre – Nord, on compte huit (8) enfants parmi les victimes d’actes de barbarisme des groupes armés dont 5 garçons et trois (3). Il importe de noter que deux (2) garçons sur les 5 ont été assassinés à Namssigma /province du Sanmatenga et à Bourzanga/province du Bam. Ces enfants de Pissila, Bourzanga, et Namssigma ont été victimes de viol (1 fille), victimes collatérales de pillages. Il convient aussi de noter que de plus en plus, les PDI envoient leurs enfants travailler comme filles de ménages dans des familles hôtes comme le cas de 8 filles âgées de 11 à 16 ans identifiées à Bourzanga.

Les femmes et filles continuent de subir et d’endurer des abus de la part des individus armés non identifiés dans le Centre – Nord. DRC a documenté 5 cas d’enlèvements de femmes à Bourzanga/province du Bam libérées le même jour, le cas de deux femmes victimes de viol sur le chemin du champ à Dablo et Kougpela/province du Sanmatenga. Ces cas ont été référés au CSPS de Kaya pour une prise en charge.

Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Sahel

Dans la région du Sahel notamment les provinces de l’Oudalan et de Soum, la situation en matière de respect des Droits Humains est toute aussi préoccupante. En résumé les différents incidents identifiés et documentés.

Deux incidents ont provoqué des déplacements de populations à savoir les intimidations et pillages exercés par des groupes armés non identifiés sur les populations civiles, suite à des incursions de plus en plus récurrentes d’hommes armés, dans les villages. C’est le cas par exemple à Salmossi, dans la commune de Markoye où les populations ont reçu un ultimatum de 03 jours pour quitter le village.

De même, au cours de ce mois, des IED qui avaient pour cibles prioritaires les Forces de Défense et de Sécurité, ont eu un effet néfaste sur les populations civiles. Leur présence a été enregistrée dans la province du Soum principalement sur l’axe Djibo-Kongoussi rendant ce tronçon de plus en plus dangereux ce qui a compliqué le ravitaillement de la ville de Djibo en hydrocarbure.

Par ailleurs, les assassinats ciblés et les enlèvements de personnes influentes dans les villages ont impacté négativement la cohésion sociale entre les populations, en ce sens qu’ils ont accentué la peur et la suspicion au sein des communautés.

Aussi, des violences physiques, conséquences directes de la recrudescence de l’insécurité, ont été rapportés à principalement à Djibo et Kelbo.

Enfin, les deux cas de viols et agressions sexuelles rapportés à Belegagnégué (commune de Kelbo) sont, à l’actif d’individus armés qui auraient abusé de deux (02) femmes suite à une incursion de ces derniers dans ledit village

Comparativement au mois d’octobre (80 incidents identifiés et documentés), l’on note une baisse également dans les deux provinces (Soum et Oudalan) due à la réduction de l’espace humanitaire, la pénurie de carburant dans la province de Soum qui avait considérablement affecté les mouvements de l’équipe de monitoring. Il faut aussi noter que dans le Soum, la dernière vague de déplacement avait désorganisé le réseau communautaire en place (y compris les volontaires) établi par la collecte des données. Les incidents rapportés seraient en grande partie l’œuvre des groupes armés non identifiés et des FDS. Les groupes armés continuent à perpétrer les attaques sur une grande partie de la région avec des violations de droits humains de tout genre.

Le secteur de l’éducation demeure le plus affecté par la crise dans les régions affectées.

Dans la province du Soum /région du Sahel, deux mois après la rentrée pédagogique, 2019-2020, seules les écoles de la ville de Djibo sont parvenues à ouvrir leurs portes soit 10 écoles primaires sur 416 et 04 écoles secondaires sur 39 dans toute la province du Soum. Aussi, sur les dix (10) circonscriptions d’éducation de base (CEB) seules celles de la commune de Djibo sont véritablement fonctionnelles. A moyen et long terme, des mesures doivent être prises pour éviter les risques de violations graves des droits de l’enfant causées par la déperdition scolaire.

Dans le Sahel, des cas de violences conjugales, dénis d’accès aux ressources et de viol ont été documentés et se présentent comme suit :

38 cas de violences conjugales ont été rapportés dont 02 à Arbinda et 36 à Djibo. Les principales raisons selon les témoignages des victimes sont l’oisiveté et le sentiment de perte d’autorité ressenti par certains chefs de familles. 25 cas de déni d’accès aux ressources ont été également enregistrés dont 19 à Djibo, (06) à Arbinda. Ces cas de déni de ressources sont dus à une interdiction aux femmes par les groupes armés d’exercer des activités économiques.

IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS

Malgré l'accès humanitaire de plus en plus difficile, l'on note des efforts fait par différents acteurs humanitaires et l'Etat burkinabè pour soulager les souffrances des personnes déplacées internes en situation de détresse à travers des assistances sous diverses formes. Il faut relever des gaps dans le domaine des abris, éducation, santé et nourriture restent encore à combler.

VI. RECOMMANDATIONS

La réduction de l'espace humanitaire demeure le principal défi entravant les opérations d'assistance aux personnes déplacées internes dans les régions du Sahel et Centre – Nord. A cela s'ajoute le nombre de plus en plus élevé des PDI en raison de l'afflux continue de population suite aux attaques.

En guise de recommandations nous pouvons noter :

Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
Aménager des sites d'accueil pour les IDPs qui continuent d'arriver notamment dans les chefs-lieux des provinces au Centre Nord et au Sahel	Acteurs étatiques et autres acteurs secteur Abris
Mener le plaidoyer avec les autorités civiles (Préfet et Maire) pour l'établissement des documents de naissance au profit des enfants déplacés internes et communautés hôtes	Acteurs étatiques et autres acteurs sous-secteur Protection de l'enfant
Former les femmes et filles sur l'autoprotection face aux de VBG et sur les mariages précoces.	Sous-groupe VBG
Améliorer l'accès à une prise en charge psychosociale des personnes en situation de détresse.	Acteurs humanitaires